

A détacher et à retourner à la Chambre d'agriculture (adresse au verso)

Toute commande erronée ou sans règlement ne sera pas prise en compte.

Visionnez la vidéo pour éviter les erreurs sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

Nom :

Adresse de résidence :

Tél. (portable obligatoire) :

Adresse mail obligatoire, sur laquelle vous recevrez nos communications :

Statut : Particulier Agriculteur Entreprise Collectivité

Secteur de distribution au choix : St Lois le 7 décembre Nord Manche le 14 décembre
(Cocher la case de votre choix) Coutançais le 30 novembre Sud Manche Ouest (Granville) le 18 janvier 2025
 Sud Manche Est (Villedieu) le 7 décembre

Essences	Quantités par multiple de 5 par essence (soit, 5, 10, 15...)	
Chêne sessile		Attention : pour les plantations réalisées sur le territoire de Granville Terre et Mer, Saint-Lô Agglo, Villedieu Intercom et sur la communauté d'agglomération Le Cotentin , munissez-vous du dépliant spécifique pour passer votre commande.
Hêtre		
Merisier		
Auline glutineux		
Châtaignier		
Charme		
Erable champêtre		
Noisetier		
Bourdaine		
Troène sauvage		
Prunier myrobolan		Prix unitaire TTC
Viorne obier		à régler
Total plants (20 au minimum)	X 1.70 € /plant	
Fournitures : Quantités par multiple de 5 (soit, 5, 10, 15...)		
Dalles de paillasses	X 1.70 € /unité	+
Gaines de protection chevreuils*	X 1.70 € /unité	+
(*tuteurs non fournis)	Total TTC à régler (1)	=

(1) Règlement du « total à régler TTC » à joindre impérativement à la commande par **chèque émis à l'ordre de la Chambre d'agriculture** (sans autre précision).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et accompagne ma commande du règlement « total à régler TTC » correspondant.

Commune de plantation :

Date et signature :

Fait à

Plantation d'arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche

A retourner

avant

le 28 juin

2024

Passer commande rapidement pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Commande groupée de plants-
d'ARBRES
et d'ARBUSTES

Crédit photo : Baveux Intercom | © air.kapture.fr

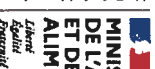


CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NORMANDIE



F.A.M.M.

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Comment participer ?

Cette opération consiste en la fourniture de :

- **Jeunes plants d'arbres** et d'arbustes aux origines adaptées pour le département du Calvados (plants en racines nues, de 1 - 3 ans, d'une hauteur d'environ 50 à 80 cm),
 - **Dalles de paillages biodégradables** (50 cm x 50 cm),
 - **Protections (filets)** chevreuils (ht= 1,20 m).
- *Prévoir 2 tuteurs de 1.50 m de hauteur (non compris) pour le maintien de chaque filet chevreuils.**

Commandes possibles par **multiples de 5** (par essence) et à **partir de 20 plants au total** pour tout type de plantations et sans limite maximale.

Vous devez compléter et renvoyer le bon de commande ci-joint, accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande.

Pour éviter les erreurs lors du remplissage du bon de commande, n'hésitez pas à consulter la vidéo sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

Un mail confirmant la bonne réception de votre commande vous sera adressé avant fin août.

Calendrier et lieux de distribution

Calendrier et lieux de distribution AU CHOIX :

- St Lois le 7 décembre
- Coutançais le 30 novembre
- Nord Manche le 14 décembre
- Sud Manche Ouest (Granville) le 18 janvier 2025
- Sud Manche Est (Villedieu) le 7 décembre

Vous recevrez un courrier d'invitation à retirer vos plants 2 semaines avant la date de remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la distribution des plants.

Les commandes seront livrées en sacs individuels. Les arbres devront être plantés dans la semaine suivant la livraison. Au-delà, pour conserver leur fraîcheur, ils devront être mis en jauge.

Bon à savoir : une commande d'une centaine de plants peut être stockée dans le coffre d'une voiture.

Vos données personnelles sont collectées dans l'objectif de pouvoir donner suite à votre commande dans les meilleures conditions et seront conservées pour vous servir uniquement dans ce cadre. Conformément au RGPD, vous pouvez demander au Délégué à la Protection des Données (DPD) via l'adresse mail (protection_des_donnees@normandie.chambagri.fr), la rectification ou l'effacement de vos données, une limitation voire un arrêt du traitement de vos données. Vous avez le droit de porter réclamation auprès de la CNIL dans le cas où vous jugeriez que ces droits ne sont pas respectés.

Pour faciliter votre choix...

Essence	Catégorie		Distance de plantation	Haut- jet /arbuste	Haut- jet adulte	Ecologie et adaptation
	Cépée*	/arbuste				
Chêne sessile	X		6 à 10		mètre	Espèce à large amplitude. Il accepte des sols assez variés, préfère les sols moyennement secs à moyennement humides. Le chêne sessile tolère bien les sécheresses estivales .
Hêtre	X		3 à 6		1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie***, possibilité de le conduire en halle taillée monospécifique.
Merisier	X		6 à 10		15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Auline glutineux	X	X	3 à 6		15 à 20	Sols hydromorphes (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6		15 à 25	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en halle taillée monospécifique. Sols assez riches, sans hydromorphie, sans calcaire. Tolère les embruns.
Charme	X	X	0,5** à 6		1 à 20	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une halle taillée de charme, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Erable champêtre	X	X	1 à 6		8 à 15	Petit arbre/grand arbuste, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en haut-jet ou taillis.
Noisetier		X	1		2 à 7	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Bourdaine		X	1		1 à 5	Présente sur différents types de sols. Intéressante pour sa floraison mellifère à la fin du printemps et pour sa fructification très appréciées des oiseaux. Un arbuste favorable à la biodiversité . En automne, les feuilles prennent de superbes teintes.
Troène sauvage		X	1		2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour hale libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Prunier myrobolan		X	1		3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des prunées comestibles de la taille des mirabelles.
Vierne obier		X	1		2 à 4	Sols basiques à assez acides, supporte la demi-ombre. Floraison à la fin du printemps, polinisé par les insectes. A l'automne, les feuilles prennent de superbes teintes.

* Touffe de plusieurs tiges de bois issues d'une même souche, densifie une hale

** distance entre les plants préconisée pour réaliser une hale de Charme ou de Hêtre taillée

*** Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

SERVICE BOISEMENT

06 58 69 45 69

commande_arbres@normandie.chambagri.fr

Commande à détacher et à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à :

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Service boisement

6 avenue de Dubna - 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

Date limite : VENDREDI 30 JUIN 2024